



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE  
SAMEDI 07 NOVEMBRE 2020  
EN DISTANCIEL**

Fédération Française de Football de Table  
3 rue Clermont – 44000 Nantes  
Tel. 02 40 20 52 38 / [ffft@francebabyfoot.com](mailto:ffft@francebabyfoot.com)  
[www.ffft.fr](http://www.ffft.fr)

---

# SOMMAIRE

---

I	-	LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ELECTORALE	Page 2
II	-	ELECTION DU COMITE DIRECTEUR ET DE LA PRESIDENCE	Page 2
III	-	ASSEMBLEE GENERALE	Page 6
IV	-	VOTE DES RESOLUTIONS	Page 7

Dans le contexte de crise sanitaire actuelle, et compte-tenu du report de l'assemblée générale fédérale qui devait se tenir à Bourges le 24 octobre 2020, le comité directeur a décidé d'organiser une nouvelle assemblée générale électorale par consultation électronique, l'ordonnance Covid-19 du 25 mars 2020 prise par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire permettant par ailleurs d'adapter nos règles de fonctionnement. Afin de pouvoir échanger avec les clubs sur les différentes propositions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale, l'organisation suivante a été mise en place :

- Le 23 septembre 2020 : envoi aux clubs du PV d'AG 2019 et des propositions de modifications des Statuts et Règlement Intérieur
- Le 15 octobre 2020 : publication de la liste des 37 candidats au comité directeur et des 3 projets.
- Le 16 octobre 2020 : envoi aux clubs du rapport financier et de la proposition de nouveau règlement disciplinaire
- Le 21 octobre 2020 : appel à candidatures pour intégrer la commission électorale
- Le 28 octobre 2020 : publication du rapport moral et d'activité 2019/2020
- Le 29 octobre 2020 : validation des 5 membres de la commission électorale par le comité directeur
- Du 4 au 5 novembre 2020 : Votes électroniques pour l'élection des membres du comité directeur
- Le 7 novembre 2020 : Assemblée Générale en visio-conférence via zoom et votes électroniques pour la présidence et les résolutions

Votes électroniques au moyen de la plateforme « Légavote »

## **I – LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ELECTORALE**

Suite à l'appel à candidatures diffusé le 21 octobre auprès des clubs et des référents des projets A, B et C, les candidats suivants ont été soumis au comité directeur et validés :

- Joseph Mensch - Babyfoot club Issy les Moulineaux
- Avy Amiel - COVOS KB BABYFOOT
- Benoit Houzelle - COVOS KB BABYFOOT
- Claude Benizri - A.S Evry Les Coyotes Baby-Foot Club
- Alain Bosson - Baby Foot Club du Valois

## **II– ELECTION DU COMITE DIRECTEUR ET DU PRESIDENT**

Pour les élections du 4 au 6 novembre 2020, les clubs n'avaient pas la possibilité de donner leur pouvoir. Cependant les pouvoirs furent autorisés pour les votes du 7 novembre 2020 (résolutions et présidence).

### **• 1er tour des élections**

**Le vote électronique a été ouvert le mercredi 4 novembre à 10h et clôturé le jeudi 5 novembre à 23h55**

A l'issue du 1er tour, les résultats suivants ont été validés par la commission électorale et contrôlés par la commission administrative

**Quorum :**

62 clubs ont voté sur 62 possibles, représentant 100%

1295 voix dont 7 bulletins blancs, soit un total de 1288 voix exprimées, représentant 99,46%

**Le quorum prévu à l'article 21bis du Règlement Intérieur est atteint**, les résultats enregistrés sont donc valides.

Nombre de suffrages exprimés : 1288, la majorité absolue est donc de 645 suffrages.

Les résultats sont les suivants :

#### **LISTE 1 : candidats ayant obtenu la majorité absolue**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Suffrages</b>	<b>%</b>	<b>collège</b>	<b>projet</b>
GUEUGNEAU Alex	974	75,21%	compétition	A
MARTINEAU Fanny	719	55,52%	compétition	A
DÉCLEÉ Anthony	710	54,83%	compétition	A
BOUZIAN Patrick	706	54,52%	entreprises	A
ABERT Baptiste	705	54,44%	compétition	A
GLADIEUX David	704	54,36%	compétition	A
JEANNOUTOT Nicolas	693	53,51%	loisir	A
FOSSATI Jean-Christophe	682	52,66%	compétition	C
BÉNÉTEAU Damien	681	52,59%	scolaire	A
LERAT Christophe	670	51,74%	compétition	A
FIOLLEAU Frédéric	664	51,27%	scolaire	A
POIRAUD Raphaël	658	50,81%	entreprises	A
GREZET Gwenael	654	50,50%	compétition	A

#### **LISTE 2 : majorité absolue non atteinte**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Suffrages</b>	<b>%</b>	<b>collège</b>	<b>projet</b>
ARCELIN Christophe	627	48,42%	scolaire	C
LE POTIER Jean Paul	623	48,11%	compétition	A
GOCEN Orhan	622	48,03%	compétition	A
DOS SANTOS LOTE Miguel	617	47,64%	compétition	C
FOREMAN Zachary	616	47,57%	compétition	C
PRYSTAJKO Jean-Baptiste	606	46,80%	compétition	A
VEVE Cyril	602	46,49%	compétition	A
MOINARD Vincent	599	46,25%	loisir	A
ANTOINE Alexandre	595	45,95%	scolaire	C
CELLIER Marie	593	45,79%	loisir	C
GREAUME Daniel	590	45,56%	compétition	A
EL HAMDIOUI Abdilkarim	589	45,48%	compétition	C
MAILLÉ Julien	584	45,10%	compétition	C
BENMEKIDECHE Chérif	582	44,94%	compétition	C
TRACOL Romain	580	44,79%	compétition	C
OHAYON Maguy	578	44,63%	loisir	C
DAUCHART Julien	568	43,86%	compétition	C
LACOURTE Jérôme	565	43,63%	compétition	C
DELÉGLISE Rémy	548	42,32%	compétition	C
FOURDRIGNIER Lise	548	42,32%	compétition	C
LEDUCQ Frédéric	548	42,32%	compétition	C
ROUSSEL Antoine	548	42,32%	compétition	C
GUFFLET Arnaud	538	41,54%	entreprises	C
FRANCOÏA Jean-Stéfan	461	35,60%	entreprises	B

La répartition du comité directeur au premier tour est donc la suivante :

Collège compétition (14 sièges)	Collège loisir (2 sièges)	Collège Scolaire (2 sièges)	Collège entreprise (2 sièges)
GUEUGNEAU Alex	JEANNOUTOT Nicolas	BENETEAU Damien	BOUZIAN Patrick
MARTINEAU Fanny		FIOLLEAU Frédéric	POIRAUD Raphaël
DECLÉE Anthony			
ABERT Baptiste			
GLADIEUX David			
FOSSATI Jean-Christophe			
LERAT Christophe			
GREZET Gwenaél			

Il est à noter qu'une femme est élue au comité directeur, ce qui respecte les conditions de composition prévues dans les règlements de la FFFT.

Il est nécessaire d'organiser un second tour pour les sièges vacants, à savoir : 6 places pour le collège compétition et 1 place pour le collège loisir.

Les candidats postulant pour un autre collège (scolaire et entreprises) ne peuvent donc plus être élus et sont écartés du second tour.

- **2<sup>nd</sup> tour des élections**

Les candidats suivants sont soumis aux votes du second tour :

<b>LISTE du 2ème tour</b>				
NOM Prénom	Suffrages	%	Collège	Projet
LE POTIER Jean Paul	623	48,11%	compétition	A
GOCEN Orhan	622	48,03%	compétition	A
DOS SANTOS LOTE Miguel	617	47,64%	compétition	C
FOREMAN Zachary	616	47,57%	compétition	C
PRYSTAJKO Jean-Baptiste	606	46,80%	compétition	A
VEVE Cyril	602	46,49%	compétition	A
MOINARD Vincent	599	46,25%	loisir	A
CELLIER Marie	593	45,79%	loisir	C
GREAUME Daniel	590	45,56%	compétition	A
EL HAMDIOUI Abdilkarim	589	45,48%	compétition	C
MAILLÉ Julien	584	45,10%	compétition	C
BENMEKIDECHE Chérif	582	44,94%	compétition	C
TRACOL Romain	580	44,79%	compétition	C
OHAYON Maguy	578	44,63%	loisir	C
DAUCHART Julien	568	43,86%	compétition	C
LACOURTE Jérôme	565	43,63%	compétition	C
DELÉGLISE Rémy	548	42,32%	compétition	C
FOURDRIGNIER Lise	548	42,38%	compétition	C
LEDUCQ Frédéric	548	42,32%	compétition	C
ROUSSEL Antoine	548	42,32%	compétition	C

**Le vote électronique a été ouvert le vendredi 6 novembre à 12h11 et cloturé à 21h**

A l'issue du 2<sup>nd</sup> tour, les résultats suivants ont été validés par la commission électorale et contrôlés par la commission administrative

**Quorum :**

60 clubs ont voté sur 62 possibles, représentant 96,77%

1202 voix exprimées sur 1295 voix possibles, représentant 92,82%

**Le quorum prévu à l'article 21bis du Règlement Intérieur est atteint**, les résultats enregistrés sont donc valides.

Les résultats sont les suivants :

NOM Prénom	Suffrages	%	collège	projet
<b>LISTE 1 : candidats élus</b>				
VEVE Cyril	734	61,06%	compétition	A
MOINARD Vincent	685	56,99%	loisir	A
PRYSTAJKO Jean-Baptiste	641	53,33%	compétition	A
LE POTIER Jean Paul	620	51,58%	compétition	A
GOZEN Orhan	620	51,58%	compétition	A
GREAUME Daniel	606	50,42%	compétition	A
FOREMAN Zachary	529	44,01%	compétition	C
<b>LISTE 2 : candidats non retenus</b>				
TRACOL Romain	515	42,85%	compétition	C
DOS SANTOS LOTE Miguel	477	39,68%	compétition	C
FOURDRIGNIER Lise	456	37,94%	compétition	C
EL HAMDIOUI Abdilkarim	433	36,02%	compétition	C
BENMEKIDECHE Chérif	386	32,11%	compétition	C
CELLIER Marie	386	32,11%	loisir	C
OHAYON Maguy	361	30,03%	loisir	C
DAUCHART Julien	340	28,29%	compétition	C
LEDUCQ Frédéric	308	25,62%	compétition	C
MAILLÉ Julien	280	23,29%	compétition	C
LACOURTE Jérôme	239	19,88%	compétition	C
DELÉGLISE Rémy	236	19,63%	compétition	C
ROUSSEL Antoine	228	18,97%	compétition	C

La répartition du comité directeur suite au second tour est donc la suivante :

Collège compétition (14 sièges)	Collège loisir (2 sièges)	Collège Scolaire (2 sièges)	Collège entreprise (2 sièges)
GUEUGNEAU Alex	JEANNOUTOT Nicolas	BENETEAU Damien	BOUZIAN Patrick
MARTINEAU Fanny	MOINARD Vincent	FIOLLEAU Frédéric	POIRAUD Raphaël
DECLÉE Anthony			
ABERT Baptiste			
GLADIEUX David			
FOSSATI Jean-Christophe			
LERAT Christophe			
GREZET Gwenaël			
VEVE Cyril			
PRYSTAJKO Jean-Baptiste			
LE POTIER Jean Paul			
GOCEN Orhan			
GREAUME Daniel			
FOREMAN Zachary			

### • Election pour la présidence

Réunion en visio-conférence (via zoom) des membres du comité directeur le samedi 7 novembre 2020 à 13h pour désigner le candidat à la présidence qui sera soumis aux votes des clubs.

Sur les 20 membres, 2 membres n'ont pu se connecter :

- GREZET Gwenaël
- PRYSTASKO Jean-Baptiste

Les membres ont décidé à l'unanimité de ne pas recourir à un vote à bulletins secrets, via le vote électronique paramétré sur la plateforme Légavote, pour élire le candidat à la présidence.

Les votes ont donc été effectués à mains levées et n'ont pas nécessité de dépouillement de la commission électorale.

A l'unanimité, les membres ont voté pour une co-présidence de Fanny MARTINEAU et Raphael POIRAUD.

### **Le vote électronique pour l'élection des candidats à la présidence a été ouvert le samedi 7 novembre à 14h et cloturé à 16h**

A l'issue du vote, les résultats suivants ont été validés par la commission électorale et contrôlés par la commission administrative

#### **Quorum :**

44 clubs ont voté sur 62 possibles, représentant 70,97%

941 voix exprimées sur 1295 voix possibles, représentant 72,66%

**Le quorum prévu à l'article 21bis du Règlement Intérieur est atteint**, les résultats enregistrés sont donc valides.

Les résultats sont les suivants :

L'Assemblée Générale approuve les candidats à la présidence de la FFFT : MARTINEAU Fanny et POIRAUD Raphael.

**Résultats : 77,36% pour (728) – 16,90% contre (159) – 5,74% abstention (54)**

Le comité directeur a décidé, après délibération et vote, de vous présenter non pas un candidat au poste de président, mais une co-présidence composée de Raphaël Poiraud et de Fanny Martineau, tel que cela était d'ailleurs présenté dans leur projet.

Même si une co-présidence n'est pas prévue dans nos règlements, cela implique de modifier notre règlement intérieur à l'issue du vote.

En acceptant cette candidature, les clubs ont donc validé le principe de modifier nos textes à posteriori, ce qui nécessitera une ratification lors d'une prochaine assemblée générale extraordinaire à distance, où le nouveau texte sera alors proposé.

### **III– ASSEMBLEE GENERALE**

#### **Début de séance en visio-conférence (via zoom) à 10h le samedi 7 novembre 2020**

Le président de séance, Emmanuel Sichère, ouvre la séance à 10h10 en souhaitant la bienvenue aux participants connectés et poursuit en énonçant les différentes consignes nécessaires au bon déroulement de cette AG à distance.

Le déroulé de cette Assemblée Générale fut le suivant :

- Lecture du rapport moral par Emmanuel Sichère
- Présentation du rapport d'activité 2019/2020 avec les interventions de :
  - Farid Lounas, président de l'ITSF
  - Christophe Lerat, membre de la commission sportive
  - David Gladieux, membre de la commission juges et arbitres
  - Damien Bénéteau, membre de la commission formation
  - Alexis Hyerle, membre de la commission technique
  - Fanny Martineau, membre de la commission équipement et labellisation
- Présentation du rapport financier présenté par le comptable de la FFFT Daniel Gréaume
- Annonce des membres du Comité Directeur par un des membres de la commission électorale, Benoit Houzelle.

Clôture de l'Assemblée Générale à 13h.

### **IV– VOTES DES RESOLUTIONS**

**Le vote électronique a été ouvert le samedi 7 novembre à 10h et clôturé à 16h.**

**Quorum :**

43 clubs ont voté sur 62 possibles, représentant 69,35%

972 voix pour 1295 possibles, représentant 75,06%

**Le quorum prévu à l'article 21bis du Règlement Intérieur est donc atteint.**



Il a été proposé, par voie électronique sur la plateforme Légavote, le vote des résolutions suivantes :

- **Première Résolution : approbation du PV de l'Assemblée Générale 2019**

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 octobre 2019.

**Résultats : 78,70% pour (765) – 4,32% contre (42) – 16,98% abstention (165)**

- **Deuxième Résolution : approbation du rapport d'activités 2019/2020**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité, approuve le rapport tel qu'il est présenté pour la saison 2019/2020.

**Résultats : 81,38% pour (791) – 4,32% contre (42) – 14,30% abstention (139)**

- **Troisième Résolution : approbation du bilan financier 2019/2020**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve le bilan 2019/2020, tel qu'il est présenté.

**Résultats : 71,19% pour (692) – 8,64% contre (84) – 20,16% abstention (196)**

- **Quatrième Résolution : approbation du budget prévisionnel 2020/2021**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve le budget prévisionnel 2020/2021, tel qu'il est présenté.

**Résultats : 72,12% pour (701) – 8,64% contre (84) – 19,24% abstention (187)**

- **Cinquième Résolution : approbation de l'affectation de l'excédent**

L'Assemblée Générale, approuve la proposition d'affecter l'excédent de 2 698 € au compte 106800 (autres réserves).

**Résultats : 82,30% pour (800) – 5,76% contre (56) – 11,93% abstention (116)**

- **Sixième Résolution : vote propositions tarifaires licences 2021/2022**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des propositions tarifaires pour les licences 2021/2022, approuve la proposition 1 qui est :

Part fédérale	Compétition	Loisir	Découverte	Entreprise
Adulte	40 €	10 €	1 €	20 €
Junior	10 €	1 €	1 €	

**Résultats : 32,72% pour proposition 1 (318) – 19,14% pour proposition 2 (186) – 32,10% pour proposition 3 (312) - 16,05% abstention (156)**

- **Septième Résolution : vote propositions tarifaires affiliations 2021/2022**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des propositions tarifaires pour les affiliations 2021/2022, approuve la proposition 2 qui est :

Part fédérale Affiliation	Club	Club scolaire	Dom Tom	Entreprise
	50 €	Gratuit	Gratuit	50 €

Résultats : 18,72% pour proposition 1 (182) – 65,23% pour proposition 2 (634) – 16,05% abstention (156)

- **Huitième Résolution : Vote proposition compensation Covid 19**

L'Assemblée Générale, approuve la proposition de compensation Covid 19 qui est d'attribuer aux clubs un remboursement de l'affiliation club 2019/2020 sous forme d'avoir.

Résultats : 70,58% pour (686) – 9,98% contre (97) – 19,44% abstention (189)

- **Neuvième Résolution : Vote modifications des Statuts**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des modifications de Statuts, approuve les nouveaux Statuts, tels qu'ils sont présentés.

Résultats : 75,93% pour (738) – 2,78% contre (27) – 21,30% abstention (261)

- **Dixième Résolution : Vote modifications du Règlement Intérieur**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des modifications du Règlement Intérieur, approuve le nouveau Règlement Intérieur, tel qu'il est présenté.

Résultats : 70,37% pour (684) – 2,78% contre (27) – 26,85% abstention (207)

- **Onzième Résolution : Vote modifications du Règlement Disciplinaire**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des modifications du Règlement Disciplinaire, approuve le nouveau Règlement Disciplinaire, tel qu'il est présenté.

Résultats : 72,53% pour (705) – 7,92% contre (77) – 19,55% abstention (190)

Fait à Nantes le 08/11/2020

Fanny Martineau,  
Co-Présidente de la FFFT

Raphael Poiraud,  
Co-Président de la FFFT

David Gladieux,  
Secrétaire de la FFFT



